

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **LES ASSISES DÉPARTEMENTALES DE L'HABITAT DE L' AISNE, UN ÉVÉNEMENT QUI RASSEMBLE POUR INFORMER LES ÉLUS ET PARTAGER DES SOLUTIONS**

Laon, le 20 novembre 2023

Les Assises Départementales de l'Habitat de l'Aisne se tenaient aujourd'hui, au domaine du Mont Rouge, à ROGECOURT.

Cet événement, impulsé à l'initiative du Conseil départemental et de la Préfecture de l'Aisne, s'est tenu en présence de son Président ainsi que du Préfet de l'Aisne. Il a rassemblé plus de 150 participants, autour d'une vingtaine d'intervenants spécialisés.

« *Les enjeux de l'habitat nous concernent tous, ils nous impactent dans notre quotidien. Ils sont structurants pour attirer et maintenir les habitants mais aussi pour le territoire puisqu'ils conditionnent son attractivité et son dynamisme, sur le long terme. Cette rencontre répond à un réel besoin, elle visait donc à redonner aux Maires, qui sont les premiers concernés par cet enjeu, les clés pour mieux comprendre le rôle qu'ils ont mais aussi l'apport des différents acteurs qui peuvent les aider à concrétiser leurs projets locaux. Le Département est là pour partager les bonnes solutions.* » rappelle Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil départemental.

« *Ces Assises départementales sont un temps privilégié d'échange pour les élus. Elles ont une dimension véritablement politique au sens où elles permettent de promouvoir des solutions locales d'aménagement du territoire. Elles sont le lieu idéal pour relayer les demandes des municipalités tout en répondant à leurs interrogations, alors que les contraintes autour de l'habitat sont de plus en plus complexes à gérer. Grâce à ces Assises, le Département valorise son rôle de garant d'un équilibre cohérent entre les territoires, de sorte à réduire les inégalités et promouvoir la solidarité* » souligne Freddy GRZEZICZAK, Vice-président du Conseil départemental en charge de l'Habitat et de la Stratégie du logement.

« *Le Conseil départemental est la collectivité en charge des solidarités humaines et territoriales. Le logement est au cœur de ces solidarités. Les solutions autour de l'habitat inclusif, portées par le Département avec la Conférence des Financeurs, répondent aux questions et aux besoins de la perte d'autonomie, du handicap et du vieillissement. Accompagner chacun, face à ses besoins actuels, tout en prenant en compte leur évolution dans le temps, voici l'ambition et le rôle du Département. Il convient donc de faire évoluer l'offre de logements, tout en permettant aux habitants qui le souhaitent d'adapter leur logement aux aléas de la vie.* » fait remarquer Anne MARICOT, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'Autonomie, du Grand âge et du Handicap.

#### **Pôle départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 03 23 21 82 15 - 06 07 98 05 83 - 06 85 47 34 69

Mél.: [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)

#### **Préfet de l'Aisne**

Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet

des services de l'État dans l'Aisne : [www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr).

2, rue Paul Doumer - CS 20656

02010 LAON Cedex

Pour conclure, Thomas CAMPEAUX, Préfet de l'Aisne indique : « Le thème de l'habitat est central. Il concentre des enjeux aussi bien individuels que collectifs et fait converger toutes les problématiques. Il convient donc que les Maires se saisissent de cet enjeu, l'État est là pour faciliter la structuration des collectivités afin de trouver l'échelle de territoire pertinente pour penser et mener à bien cette politique. J'invite également les collectivités axonaises à se positionner face à l'adhésion à un établissement public foncier, dont l'intérêt en tant qu'outil d'aide à la réalisation de leurs projets n'est plus à démontrer. De même, la création d'une Agence Départementale de l'Information sur le Logement (ADIL) serait un instrument supplémentaire utile pour l'Aisne, tant pour les locataires que pour les propriétaires. »

À l'occasion de cet événement, un Guide de l'habitat, répertoriant les solutions évoquées et listant les structures-ressources utiles, a été remis aux participants. Ce support sera diffusé plus largement à toutes les collectivités de l'Aisne. Ces assises ont également l'occasion de signer le plan départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) et le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).